



Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Déposé au Greffe du

TRIBUNAL DE COMMERCE DE VÈ dividien de Verdiera

1 1 -05- 2015

Le Greffier

Greffe



N° d'entreprise: 0506.777.785

Dénomination

(en entier): **BIOPRODUCT CONSULT**

Forme juridique : Societe Privée à Responsabilité Limitée

Siège: 4861 PEPINSTER (Soiron), Tilleul, 198

Objet de l'acte : DESIGNATION DU REPRESENTANT PERMANENT auprès de la SPRL

REPROBIOL

Monsieur Jean-François BECKERS (NN.: 49.03.26-433.31), domicilié à 4861 Pepinster (Soiron), Tilleul, 198, a été désigné en qualité de représentant permanent de la SPRL « BIOPRODUCT CONSULT », ayant son siège à 4861 Pepinster, Tilleul, 198 (BCE: 0506.777.785), auprès de la SPRL « REPROBIOL » ayant son siège à 4861 Pepinster, Tilleul, 198 (BCE :0506.777.785), en application de l'article 61§2 du Code des Sociétés.

La société REPROBIOL pourvoira à la publicité du représentant permanent par le dépôt d'un extrait d'acte auprès du greffe du Tribunal de Commerce et la publication au Moniteur Belge.

Jean-François BECKERS Gérant

Déposé en même temps: -extrait de la décision

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature